

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 21 (1880), p. 113-115

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1880__21__113_0>

© Société de statistique de Paris, 1880, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques*
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 5. — MAI 1880.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 MARS 1880.

La séance est ouverte sous la présidence de M. le Dr Vacher.

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal, qui est adopté.

Les ouvrages ci-après ont été adressés à la Société :

ITALIE. . . *Statistique des prisons.*

ESPAGNE. . . *Dénombrement de la population* (décembre 1877).

A l'occasion de l'ouvrage transmis par M. le général Ybanès, directeur de la Statistique d'Espagne, M. le secrétaire général lit une note où sont consignés les principaux résultats du dénombrement espagnol. (Voir ci-après, p. 140.)

M. le président rappelle qu'une commission devait se réunir pour examiner s'il y avait lieu, pour se conformer à la décision prise à ce sujet par le congrès de statistique de Saint-Pétersbourg, de proposer au gouvernement français d'avancer d'une année le prochain dénombrement de la population, qui doit avoir lieu le 31 décembre 1881.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. VACHER, LOUA et DE MALARCE et considérant qu'il n'y a aucun intérêt à changer la date du recensement qui est régulière depuis le commencement du siècle, et que d'ailleurs plusieurs États, tels que l'Angleterre et l'Espagne, viennent d'effectuer ou sont sur le point d'effectuer cette opération, à une date différente de celle qu'a désignée le congrès, la Société décide qu'elle ne donnera pas suite au vœu exprimé par M. Chervin, et passe à l'ordre du jour.

M. le secrétaire général donne lecture d'une lettre adressée au *Journal de la Société de statistique de Paris* par notre confrère M. Spiliotakis, qui, en annonçant la formation, en Grèce, d'une commission d'encouragement de l'industrie nationale, lui adresse le premier fascicule de ses travaux.

Il lit ensuite une lettre par laquelle M. Kennedy, de Washington, adresse à la Société un exemplaire d'un grand journal illustré, intitulé : *les Ressources de la Cali-*

fornie. — Dans sa lettre, l'honorable correspondant fournit des détails intéressants sur la population californienne et le caractère des habitants de ce pays. Il cherche à démontrer que dans la poursuite de la fortune; l'instruction le cède à l'énergie individuelle, de sorte qu'elle ne suffit plus à distinguer dans ce pays neuf les diverses classes de la population.

M. LOUA présente, au nom de M. Wilson, la candidature, en qualité de membre titulaire, de M. Noël Bretagne, ingénieur, auteur de nombreux travaux d'économie agricole. Conformément au règlement, l'élection est renvoyée à la prochaine séance.

L'ordre du jour appelle une communication de M. René LAFABRÈGUE sur la mortalité parisienne dans les divers mois de l'année. L'honorable membre a été amené à faire cette étude dans le but de rechercher les meilleures conditions dans lesquelles on pourrait édifier à Paris un hôpital spécial pour les enfants. Il indique les résultats auxquels il est arrivé et qui se trouvent représentés par une série de beaux diagrammes fort ingénieusement disposés.

Parlant d'abord de la mortalité générale, telle qu'elle résulte de la statistique des années 1860 à 1865, il montre que le maximum des décès, qui se porte en août et en septembre, à l'époque des premiers âges, descend peu à peu vers le printemps pour aboutir à l'hiver, quand on arrive aux âges élevés de la vie. Cette constatation avait déjà été souvent faite, mais il a voulu en chercher une explication.

S'attachant tout spécialement aux décès parisiens, M. Lafabregue montre que la loi qui précède leur est applicable, mais en examinant le fait au point de vue des divers groupes de maladies, il montre que le maximum d'intensité se trouve, pour la plupart d'entre elles, vers les mois de mars à mai, c'est-à-dire vers les temps humides, tandis que le maximum d'août à septembre provient exclusivement des maladies des organes digestifs, et, pour l'enfance, des maladies qui lui sont propres, comme la diarrhée, la rougeole, la scarlatine, etc. — Il est amené enfin à constater que les plus nombreux cas de décès pour cause sénile ont lieu en hiver.

A cet égard, les diagrammes exposés ne laissent aucun doute sur la réalité des faits qu'il a voulu mettre en lumière, et qui expliquent la répartition générale des décès suivant les saisons.

M. le D^r VACHER appelle l'attention sur l'impaludisme qui est, selon lui, la principale cause du maximum d'été, mais M. LAFABRÈGUE répond qu'il n'a voulu étudier que la mortalité parisienne, à laquelle cette cause est étrangère.

La parole est accordée à M. le D^r LUNIER, qui fait connaître verbalement les résultats auxquels il est arrivé en étudiant la statistique des épileptiques, dans le but d'arriver à la création d'établissements spéciaux destinés à recevoir les individus atteints de cette infirmité qui, tout en aboutissant souvent à l'aliénation mentale, en doit pourtant être séparée.

En s'appuyant sur les examens médicaux des conseils de révision, lesquels portent, on le sait, depuis la nouvelle loi du recrutement, sur l'ensemble de la classe, il fait remarquer que le nombre des épileptiques constaté ne porte que sur le sexe masculin et sur un âge déterminé, celui de vingt à vingt et un ans. Mais comme la comparaison des quartiers d'épileptiques, dans certaines grandes villes et notamment à Paris, lui a démontré qu'il y avait autant d'épileptiques dans les deux sexes et qu'il est constant également que cette maladie, au moins dans son caractère incurable, est très-rare dans l'enfance, et plus encore dans les âges avancés de la vie,

il a été amené à rapporter les faits du recrutement à la population de 10 à 40 ans, ce qui lui a fourni pour la France entière le nombre de 32,000 épileptiques.

Il convient qu'un recensement direct aurait pu lui donner des résultats plus rap- prochés, mais il indique que le recensement qui a été fait directement dans plu- sieurs départements confirme sensiblement les chiffres qu'il a établis.

Cela posé, M. le Dr Lunier, continuant sa communication, développe, sous les yeux de l'assemblée, un grand nombre de cartes, dont la première indique la ré- partition des épileptiques dans nos divers départements.

Les nombreux rapprochements auxquels il s'est livré ne lui ont indiqué d'une manière précise que deux faits prédominants, l'influence des pays montagneux et l'analogie que la fréquence de l'épilepsie offre avec la répartition de l'idiotie et du crétinisme. A ce sujet, l'auteur parle de la diminution considérable qui se produit dans le nombre des crétilns : il pense que cette infirmité ne doit pas tarder à disparaître.

M. le président exprime le désir que M. Lunier veuille bien faire insérer dans le journal de la Société les passages les plus importants de son mémoire ; M. Lunier adhère à ce vœu et promet de s'occuper prochainement de ce travail.

M. CHEYSSON offre à la Société un exemplaire du premier numéro du *Bulletin de statistique du ministère des travaux publics*. Cette publication, qui a été établie sur le modèle de celle que dirige avec tant de succès, au ministère des finances, notre collègue M. de Foville, fera connaître successivement toutes les lois et règlements qui concernent les voies de communication en France et à l'étranger, ainsi que les nombreux documents statistiques qui s'y rapportent.

M. E. LEVASSEUR, de l'Institut, président de la commission de l'enseignement primaire, présente le 2^e volume de la statistique de cet enseignement, dont il fait une rapide analyse. Il s'étend principalement sur la partie qui concerne les États étran- gers et indique avec quelle précaution il faut se servir des chiffres qui y sont recueillis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à six heures.
